



## INTERDICTION DE FUMER ET VAPOTER



Décret n°2017-633 du 25 avril 2017  
relatif aux conditions d'utilisation de l'interdiction  
de vapoter dans certains lieux à usage collectif

Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006  
fixant les conditions d'application de l'interdiction  
de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif

Pour **arrêter de fumer**, faites-vous aider en appelant le :  
**39 89** (0,15€/min, depuis un poste fixe, Tabac Info Service)

## INTERDICTION DE FUMER ET VAPOTER



Décret n°2017-633 du 25 avril 2017  
relatif aux conditions d'utilisation de l'interdiction  
de vapoter dans certains lieux à usage collectif

Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006  
fixant les conditions d'application de l'interdiction  
de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif

Pour **arrêter de fumer**, faites-vous aider en appelant le :  
**39 89** (0,15€/min, depuis un poste fixe, Tabac Info Service)